



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
TENUE LE MARDI 4 OCTOBRE 2016, AU LOCAL C-128, À 19 H.**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Madame Mélanie Bernier	Conseillère en orientation
Monsieur Jean-François Berthelot	Parent
Madame Jessica Côté	Secrétaire de gestion
Madame Valérie-Kim Dagenais	Enseignante
Madame Christine Dufour	Vice-présidente
Madame Joanne Elkin	Enseignante
Madame Liliane Furquim	Parent
Madame Nancy Meunier	Présidente
Madame Chantal Paulhus	Parent
Madame Marie-Ève Perras	Enseignante
Madame Chantal Rochon	Parent
Monsieur Marc-Olivier Roussin	Enseignant
Monsieur Patrick Tremblay	Directeur

ÉTAIENT ABSENTS :

Aucun absent.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE.

Après avoir constaté que les membres présents forment un quorum, monsieur Patrick Tremblay déclare la séance officiellement ouverte, à 19 h 03.

2. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR.

(CÉ-16-17-852)

IL EST PROPOSÉ PAR madame Joanne Elkin

QUE les membres du conseil d'établissement approuvent l'ordre du jour tel que présenté ci-dessous avec l'ajout d'un point concernant la tenue vestimentaire.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Approbation de l'ordre du jour;
3. Procès-verbal :
 - a) Adoption du procès-verbal de la séance du 24 mai 2016;
 - b) Suivi du procès-verbal du 24 mai 2016;
4. Parole du public;
5. Désignation, élections et nomination :
 - a) Désignation de la secrétaire du CÉ;
 - b) Élection à la présidence du CÉ;
 - c) Élection à la vice-présidence du CÉ;
 - d) Nomination des membres de la communauté;
6. Règles de régie interne du conseil d'établissement (*Document 1572*);
7. Dénonciation d'intérêts des membres (*Documentation sur place*);
8. Calendrier des rencontres du CÉ;
9. Répartition du budget de fonctionnement du conseil d'établissement;
10. Correspondance;
11. Parole du représentant du comité de parents;
12. Adoption du rapport annuel 2015-2016 (*Document 1573*);
13. Approbation des projets d'activités et de financement (*Documents 1574 à 1592*);
14. Mot de la direction :
 - a) Budget 2015-2016 – Suivi (*Document 1593*);
 - b) Budget 2016-2017 (*Document 1594*);
 - c) Suivi de la rencontre de parents du 14 septembre 2016;
 - d) Nombre d'élèves au 30 septembre 2016;
 - e) Suivi des portes ouvertes du PÉI du 22 septembre 2016;
 - f) Politique linguistique;
 - g) Développement des profils au régulier;
15. Autres sujets :
 - 15.1 Tenue vestimentaire;
 - 15.2 _____
 - 15.3 _____
16. Levée de l'assemblée.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

3. PROCÈS-VERBAL :

**A) ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 24 MAI 2016.
(CÉ-16-17-853)**

IL EST PROPOSÉ PAR madame Christine Dufour

QUE les membres du conseil d'établissement adoptent le procès-verbal de la séance du 24 mai 2016 avec un ajout à la dernière phrase du point 8 : « suite aux discussions pour le cours d'arts plastiques. », avec une modification au point 10 : « [...] l'école utilisera les ressources telles qu'octroyées. » et au point 12, retrait du « s » au mot « financements ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

B) SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 24 MAI 2016.

Aucun suivi.

4. PAROLE DU PUBLIC.

Aucun public.

5. DÉSIGNATION, ÉLECTIONS ET NOMINATION.

**A) DÉSIGNATION DE LA SECRÉTAIRE AU CÉ.
(CÉ-16-17-854)**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Patrick Tremblay

QUE madame Jessica Côté, secrétaire de gestion à l'école Louis-Philippe-Paré, agisse à titre de secrétaire au conseil d'établissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**B) ÉLECTION À LA PRÉSIDENTE DU CÉ.
(CÉ-16-17-855)**

La direction explique aux membres en quoi consiste le rôle du président au conseil d'établissement et elle précise que ce mandat est d'une durée d'un an. Monsieur Tremblay ajoute qu'un parent peut se proposer lui-même ou proposer une autre personne. Dans le cas où le président s'absente lors d'une séance, la tâche revient au vice-président de présider cette rencontre.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Christine Dufour

QUE madame Nancy Meunier soit élue à la présidence du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2016-2017.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Nancy Meunier

QUE madame Christine Dufour soit élue à la présidence du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2016-2017.

Madame Dufour mentionne qu'elle a peu d'intérêt à siéger à la présidence du conseil d'établissement. Par conséquent, madame Meunier accepte la présidence pour une seconde année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**C) ÉLECTION À LA VICE-PRÉSIDENCE DU CÉ.
(CÉ-16-17-856)**

Madame Meunier explique le rôle d'un vice-président au conseil d'établissement et mentionne qu'un parent peut se proposer lui-même ou en proposer un autre.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Chantal Paulhus

QUE madame Christine Dufour soit élue à la vice-présidence du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2016-2017.

Madame Dufour accepte la vice-présidence pour l'année scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

D) NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ.

Monsieur Tremblay mentionne qu'il peut y avoir un maximum de 2 représentants de la communauté au sein du conseil d'établissement. Ces représentants peuvent faire partie d'un organisme ou d'une entreprise désirant s'impliquer ou donner un point de vue externe. Toutefois, ceux-ci ne peuvent avoir le droit de vote lors des séances.

Aucun membre de la communauté n'est présent lors de cette rencontre.

**6. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (DOCUMENT 1572).
(CÉ-16-17-857)**

Monsieur Tremblay mentionne que l'an dernier, le point 2.4 qui concerne l'assiduité aux séances a été modifié afin de retirer le droit de siéger au sein du conseil d'établissement d'un membre absent à 3 séances. Il ajoute qu'une personne absente doit en aviser, par courriel, la secrétaire de gestion, et ce, avant 15 h 30 le jour de la séance prévue. Finalement, les documents doivent être acheminés aux membres au moins 3 jours ouvrables avant la rencontre.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Chantal Paulhus

QUE les règles de régie interne du conseil d'établissement soient approuvées telles que présentées par la direction.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

7. DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS DES MEMBRES (DOCUMENTATION SUR PLACE).

Monsieur Tremblay remet à chacun des membres du conseil d'établissement un formulaire à compléter et à signer concernant l'existence d'intérêts personnels, directs ou indirects, dans les personnes morales, les sociétés ou les entreprises contractant ou susceptibles de contracter avec la commission scolaire.

8. CALENDRIER DES RENCONTRES.

Il a été convenu que les rencontres du conseil d'établissement, pour l'année scolaire 2016-2017, aient lieu aux dates suivantes :

- 4 octobre 2016;
- 23 novembre 2016;
- 18 janvier 2017;
- 21 mars 2017;
- 26 avril 2017;
- 24 mai 2017;
- 13 septembre 2017.

**9. RÉPARTITION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT.
(CÉ-16-17-858)**

Madame Meunier annonce qu'un budget de 400 \$ est alloué au conseil d'établissement pour l'année scolaire en cours. Les membres doivent donc décider de l'utilisation qu'ils désirent en faire. Monsieur Tremblay informe les membres que lors des dernières années, ce budget était utilisé en remises de bourses lors du Gala excellence ainsi qu'en dons offerts aux élèves dans le besoin n'ayant pas de repas. Il précise que les membres peuvent décider d'utiliser cette somme d'une manière différente.

Les membres choisissent d'utiliser le budget de la façon suivante : 300 \$ seront remis en bourses lors du Gala excellence et 100 \$ seront remis aux élèves pour des repas à la cafétéria et pour le projet de monsieur Franco Chassé nommé « La fin de la faim ».

IL EST PROPOSÉ PAR madame Chantal Paulhus

QUE la répartition du budget de fonctionnement du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2016-2017 soit adoptée comme convenu avec les membres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10. CORRESPONDANCE.

La correspondance est remise à la présidente du conseil d'établissement. Celle-ci consultera la documentation et en discutera avec les membres lors de la prochaine séance. Elle ajoute que les membres intéressés à recevoir de l'information sur le comité de parents doivent l'aviser.

11. PAROLE DU REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE PARENT.

Madame Furquim, représentante du comité de parents, mentionne que la rencontre de ce comité est prévue le lendemain. Pour sa part, madame Meunier, substitut, ajoute qu'elle sera également présente lors de cette soirée.

**12. ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL 2015-2016 (DOCUMENT 1573).
(CÉ-16-17-859)**

Monsieur Tremblay présente le rapport annuel aux membres du conseil d'établissement. Il ajoute cependant que le nom de l'élève qui remportera la médaille du Gouverneur général du Canada sera dévoilé lors de la soirée des diplômés du 14 octobre prochain. Le nom de cet élève sera alors ajouté sur le rapport annuel après la tenue de cette soirée.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Chantal Paulhus

QUE le rapport annuel 2015-2016 soit adopté tel que présenté par la direction.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**13. APPROBATION DES PROJETS D'ACTIVITÉS ET DE FINANCEMENT (DOCUMENTS 1574 À 1592).
(CÉ-16-17-860)**

Monsieur Tremblay présente les différents projets d'activités et de financement proposés par les membres du personnel et approuvés par les directions de secteur.

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Jean-François Berthelot

QUE les membres du conseil d'établissement approuvent les projets d'activités et de financement tels que présentés par la direction.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

14. MOT DE LA DIRECTION.

A) BUDGET 2015-2016 – SUIVI (DOCUMENT 1593).

La direction fait le bilan du budget pour l'année scolaire 2015-2016. Les dépenses ne sont pas encore toutes comptabilisées, mais le bilan final devrait être prêt pour la prochaine séance.

B) BUDGET 2016-2017 (DOCUMENT 1594).

Monsieur Tremblay présente les dépenses de l'école Louis-Philippe-Paré comptabilisées à ce jour dans chacune des catégories budgétaires.

C) SUIVI DE LA RENCONTRE DE PARENTS DU 14 SEPTEMBRE 2016.

La direction mentionne qu'environ 400 parents étaient présents lors de la rencontre du 14 septembre dernier.

D) NOMBRE D'ÉLÈVES AU 30 SEPTEMBRE 2016.

L'école Louis-Philippe-Paré compte présentement 1 645 élèves. À la suite de la prise des présences officielles du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) qui avait lieu le 30 septembre dernier, le nombre exact d'élèves inscrits sera connu prochainement. Monsieur Tremblay ajoute que la clientèle a augmenté d'environ 150 élèves comparativement à l'an dernier. Cette hausse est due, entre autres, aux 2 nouvelles équipes de hockey, aux élèves inscrits en équestre et à ceux du Sport-études provenant d'autres commissions scolaires et des écoles privées.

E) SUIVI DES PORTES OUVERTES DU PÉI DU 22 SEPTEMBRE 2016.

La soirée des portes ouvertes du Programme d'éducation internationale avait lieu jeudi dernier. Un total de 315 inscriptions a été fait pour un maximum de 112 élèves qui seront acceptés. 38 inscriptions proviennent du secteur de St-Rémi à la suite de l'élargissement du bassin pour ce programme.

F) POLITIQUE LINGUISTIQUE.

Monsieur Tremblay présente la politique linguistique aux membres du conseil d'établissement. Il mentionne que celle-ci sera déposée sur notre site Internet et elle se trouve également dans l'agenda scolaire. Cette politique servira d'exemple aux écoles du bassin.

G) DÉVELOPPEMENT DES PROFILS AU RÉGULIER.

Le nouveau profil Arts plastiques offert depuis le début de l'année est la suite de celui offert à l'école Gabrielle-Roy et il en est de même pour le profil SportActif également offert à l'école Bonnier. Une vingtaine d'élèves seulement sont présentement inscrits dans chacun de ces profils.

Un comité a été formé avec des membres du personnel de l'école afin de voir si l'ajout d'autres profils pour les années suivantes serait profitable ou non.

15. AUTRES SUJETS.

Tenue vestimentaire

Madame Paulhus s'interroge sur la pertinence des interventions auprès des élèves concernant leur tenue vestimentaire. Elle mentionne que certains élèves ont été avisés que leur tenue n'était pas conforme, et ce, lors de la dernière période uniquement. Madame Dagenais mentionne le fait qu'il est possible que les enseignants donnent moins d'avertissements que les surveillantes, car les élèves sont

généralement assis lors des cours. Pour sa part, madame Elkin précise que les avertissements sont souvent donnés par les surveillantes d'élèves et que les enseignants préfèrent conserver un bon climat de classe en évitant les conflits.

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.

L'ordre du jour étant épuisé, madame Nancy Meunier propose la levée de l'assemblée, à 20.58.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

Patrick Tremblay
Directeur

Nancy Meunier
Présidente

PT/jc
2016-11-30

Notes prises par madame Jessica Côté, secrétaire de gestion.